



Communiqué de presse
Paris, le 9 juin 2016

3^e comité d'organisation d' « Inventons la métropole du Grand Paris » : déjà 65 candidatures !

Suite à l'appel à projets lancé le 23 mai dernier, Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris et Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, ont tenu ce jour la 3^e réunion du comité d'organisation « Inventons la Métropole du Grand Paris » afin de mettre notamment en place le protocole d'instruction des candidatures. En effet, à cette date, 65 sites en Île-de-France sont déjà candidats. Pour mémoire, l'appel à candidature est ouvert jusqu'au 13 juillet 2016.

Patrick Ollier, président de la MGP a déclaré : « À l'heure actuelle 65 sites ont été proposés ! Compte tenu des contacts en cours le nombre de sites présentés devrait être encore plus important ce qui rendra nécessaire l'organisation de deux sessions de l'appel à projets ».

La méthodologie retenue est la suivante : une commission d'éligibilité restreinte sera mise en place courant juillet afin d'examiner, sur pièces et sur place, les sites candidats de l'appel à projets afin de transmettre une analyse technique au comité d'organisation qui sera amené à sélectionner en septembre prochain les sites participants à la première session de l'appel à projets.

Le préfet de région, Jean-François Carencu, se félicite que « déjà de nombreux élus portant des projets innovants se sont fait connaître, démontrant s'il en est besoin que la Métropole, ça marche ! »

Le comité d'organisation a également acté les principes de la convention à établir entre les partenaires qui détermine la gouvernance et l'administration de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » ainsi que les engagements des partenaires et leur contribution financière. Le coût global de l'organisation de cet appel à projets sera de 1,9 M€ sur 3 ans.

Après la mobilisation des communes et des maires de la Métropole, c'est désormais la mobilisation des entreprises qui doit s'engager (investisseurs, promoteurs, architectes ainsi que les entreprises de l'écosystème de l'innovation). Elle se fera au cours de l'été par un dispositif de mobilisation et de sensibilisation des partenaires relais auprès des entreprises, puis au cours de l'automne par des actions thématiques et l'organisation d'une grande manifestation de lancement qui aura lieu au pavillon Baltard en octobre, lors d'un grand évènement à destination des entreprises et élus.

Contacts presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>



Métropole du Grand Paris
01 85 56 22 21
www.metropolegrandparis.fr
Twitter : @GrandParisMGP